

Suite de FRÈRE JUBIN

mois après, je quittai l'infirmerie (de St-Genis-Laval, sans doute), à peine remis de surmenage et allai passer l'examen à Valence où j'obtins de justesse le parchemin, que d'ailleurs je n'ai jamais vu. » De quel examen s'agit-il ? Du Brevet pour avoir le droit d'enseigner ?

PAS DE CONSEIL DE RÉVISION EN 1900

Rappelons les étapes qui en cette fin du XIX^{ème} siècle précèdent le service militaire des jeunes français : recensement dans leur mairie l'année de leur 19 ans, conseil de révision au chef lieu de canton dans leur 20^{ème} année et départ au service militaire au cours de leur 21^{ème}.

Pour le frère Jubin, son conseil de révision était donc prévu en 1900, mais il semble bien qu'il ne l'ait pas passé puisqu'il était alors enseignant en Turquie. Sa fiche Matricule le confirme en indiquant comme « décision du conseil de révision et motifs » : « Bon dispensé art 50 ». L'article 50 accorde la dispense aux « jeunes gens établis à l'étranger, hors d'Europe, dispensés de service pour la durée de leur séjour. » A partir du conseil de révision, l'armée établit les fiches Matricule des conscrits où sera notifié tout leur parcours militaire jusqu'à la date de leur libération. Elle enregistre au départ les données suivantes : état civil, signalement, degré d'instruction. Pour Jacques Goy, il est écrit : « Cheveux et sourcils : châtons. Yeux : châtons. Front : découvert. Nez : droit. Bouche : moyenne. Menton : rond. Visage : ovale. Taille : 1m70. Marques particulières : cicatrice au front côté droit. » « Nom : Goy. » « Prénom : Jacques, Marie, Joseph. » « Etat civil : » « Né le 4 Décembre 1880 à Larajasse, canton de St-Symphorien s/Coise, département du Rhône, résidant à Sentare (Turquie), profession d'Etudiant. Fils d'Etienne et de Vachon Marie, Benoîte, domiciliés à St-Symphorien s/Coise, canton du dit, département du Rhône. »

SON NIVEAU D'INSTRUCTION

Quelques observations sur ces caractéristiques. « Résidant à Sentare ». Nous n'avons pas trouvé trace de ce nom ni sur Internet, ni dans les « Souvenirs » de frère Jubin, ni dans sa fiche des Frères Maristes. Le « Niveau d'instruction : 3 » est attribué à celui qui « possède une instruction primaire plus développée que savoir lire et écrire. » Ce niveau 3 correspond au niveau du

certificat d'études. Or Frère Jubin a réussi des examens qui devraient le positionner au moins au niveau 4, correspondant au « brevet de l'enseignement primaire. » Son frère Jean Marie sera classé « 4 ».

A la rubrique « Localités successives habitées », on trouve seulement : « 12 septembre 1902 ou 1904 Mersine Ecole des Frères Maristes », puis « 23 août 1914, St Symphorien s/Coise ». Or, d'après ses « Souvenirs » et sa fiche des Frères maristes, il a habité d'autres localités. Il appartenait au jeune conscrit de signaler tous ses changements de domicile. On peut penser que frère Jubin n'ayant pas passé son conseil de révision ne s'est pas senti engagé par cette obligation. Ce qui ne fut pas le cas de Frère Fidèle. Sa fiche Matricule signale tous ses changements d'habitation depuis son conseil de révision.

FRÈRE JUBIN NE SOUHAITE PAS FAIRE SON SERVICE MILITAIRE

Les classes des deux frères Goy étaient astreintes à un service militaire de trois ans. Passer trois ans de sa vie à l'armée ne convient pas au jeune frère Jubin. Comment y échapper ? La loi prévoit une dispense pour ceux qui sont à l'étranger et notamment pour les enseignants. Dans ses « Souvenirs » (p. 3), il écrit : « Témoin des ravages faits par le service de 3 ans dans les rangs de mes confrères, je résolus d'y échapper et demandai à partir en Chine. Depuis longtemps, j'étais hanté par les missions. On ne me crut sans doute ni assez de santé ni suffisamment de vertu et on me destina à la Turquie. »

AU PAYS DU BABOUIN

« En attendant, j'allai terminer l'année scolaire à Chazay-d'Azergues (Rhône),

au pays du Babouin, où je faisais classe et cuisine. » (voir encadré).

ENVOYÉ EN TURQUIE

En août 1900, avec deux confrères, frère Jubin doit s'embarquer à Marseille, mais une grève des dockers lui vaut, dit-il, « 15 jours de bains de mer et d'agréables excursions autour de cette grande ville où nous avions alors 30 établissements... » (p. 4). Jubin raconte ensuite son voyage en bateau. Son escale à Naples. « Les côtes dénudées de la Grèce ». « Aux Dardanelles, note-t-il, on m'aurait bien étonné si on m'avait annoncé que je reviendrais là comme combattant. » Puis Constantinople, « l'antique Byzance ». « Un spectacle féerique ». Ils y sont attendus par des confrères.

Le lendemain, Bebek, « sur le riant Bosphore », rive occidentale, à une quinzaine de kms de Constantinople. C'était, dira-t-il plus loin, la « Maison de campagne » des Lazaristes qui tenaient le collège St Benoît. Le Bosphore est le détroit qui relie la mer de Marmara à la mer Noire. Il est long de 32 km pour une largeur de 698 à 3 000 mètres. Il sépare les deux parties européennes et asiatiques (Anatolie).

ENSEIGNANT A MAKRI-KEUI - 1900 A 1902

« Un mois après, je fus chargé d'une classe de 20 élèves, à Meskri-Keuïl, village sur la (mer de) Marmara, à une 1/2 h de train de la capitale » (p. 6). « J'y passai 2 ans. On y jouissait d'une plage de sable fin comme je n'en ai vu qu'aux Dardanelles, avec la différence que les obus nous en diminuaient l'agrément, même s'ils n'éclataient pas. » Il accueillit ici son « oncle curé Goy, en route pour la Palestine. » : Joseph Goy (1853-1931), vicaire à la paroisse du Bon Pasteur à Lyon, avant d'être nommé

suite p. 4

LE « BABOUIN »

C'est la statue du centurion romain de César avec lance et bouclier installée au dessus de la porte d'Alencourt. La légende raconte qu'en l'an de grâce 1367, Théodore Sautefort, un acrobate, dit « le Babouin », car il était revêtu d'une peau d'ours qui lui donnait l'allure d'un babouin, sauva des flammes la châtelaine et sa fille Hermine. Il devint l'époux de cette dernière et obtint le titre de capitaine châtelain, responsable de la défense de la forteresse. Outre ses exploits guerriers contre les Anglais, il s'occupa de petit peuple et dota les filles pauvres pour leur permettre de se marier d'où le

dicton : « Filles qui n'ont pas connu le Babouin, oncque (=jamais) mari ne trouveront point ». A sa mort, pleuré par tous les Chazéens, on lui éleva une statue en bois sur une porte de la ville. Vers 1839, celle-ci endommagée par les intempéries fut remplacée, à la demande du conseil municipal, par la statue en fonte actuelle, achetée à Lyon chez un brocanteur et inaugurée en grande pompe. Quoi de mieux qu'un centurion de César pour figurer le glorieux et populaire Chevalier Jehan du Marais, le nom qu'on lui avait donné, héros de Chazay. d'Azergues. La présence du Babouin ne pouvait échapper aux regards du futur historien.